

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, June 6, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5 p.m. [ET] to study francophone immigration to minority communities.

**Senator René Cormier** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Before we begin, I'd like to remind senators and witnesses to please keep your microphones muted at all times, unless recognized by name by the chair.

[*English*]

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue.

[*Translation*]

Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings.

We will now begin our meeting. I am René Cormier, senator from New Brunswick, and Chair of the Senate Committee on Official Languages.

I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick; Senator Raymonde Gagné from Manitoba, member of the steering committee; Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec, member of the steering committee; Senator Bernadette Clement from Ontario; Senator Lucie Moncion from Ontario; Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec; and Senator Percy Mockler from New Brunswick.

I wish to welcome all of you and viewers across the country who may be watching.

[*English*]

I would like to point out that we are taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*Translation*]

Today we continue our study on francophone immigration to minority communities. For your information, following the appearance of the witnesses invited for the first hour, and pursuant to the decision of the Senate of Canada upon adoption

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 6 juin 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l'immigration francophone en milieu minoritaire.

**Le sénateur René Cormier** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Avant de commencer, je vous rappelle, ainsi qu'aux témoins, que vous êtes priés de mettre votre micro en sourdine en tout temps, à moins que le président vous donne la parole.

[*Traduction*]

En cas de problème technique, surtout avec l'interprétation, veuillez aviser le président ou la greffière; nous allons tenter de le résoudre.

[*Français*]

Les participants doivent être conscients qu'ils doivent participer à la réunion dans une zone privée et être attentifs à leur environnement.

Nous allons maintenant commencer officiellement notre réunion. Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

J'aimerais vous présenter les membres du comité qui participent à cette réunion : la vice-présidente du comité, la sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick; la sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba, membre du comité directeur; le sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec, membre du comité directeur; la sénatrice Bernadette Clement, de l'Ontario; la sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario; la sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec; le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

Chers collègues, je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent.

[*Traduction*]

Je tiens à souligner que la réunion d'aujourd'hui se tient sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquaine anishinabe.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire. À titre d'information, après la comparution des témoins invités pour cette première heure et conformément à la décision du Sénat du Canada faisant suite de

of motion 41 last week, we will suspend our study on francophone immigration to minority communities and undertake a pre-study of Bill C-13, An Act to amend the Official Languages Act, to enact the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act and to make related amendments to other Acts.

Today we are pleased to welcome by videoconference representatives of the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, Michelle Barclay, Director of Policy, and Kassim Doumbia, 2nd Vice President of the Board of Directors, as well as representatives of the Association of Bilingual Municipalities of Manitoba. Annie Girard will address us on behalf of that association.

Ladies and gentlemen, thank you very much for accepting our invitation and welcome to the committee.

**Kassim Doumbia, 2nd Vice President of the Board of Directors, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick:** Thank you very much, Mr. Chair. Good afternoon, members of the committee.

First of all, I want to thank you, on behalf of the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick and its 50 member municipalities, for this opportunity to share some thoughts on the major issues associated with francophone immigration to minority communities.

I welcome the federal government's intention to develop an ambitious national strategy on francophone integration across the country.

The province of New Brunswick is facing an unprecedented demographic challenge. The aging of its population and the exodus of young graduates to other provinces have reduced the province's labour force and caused labour recruitment problems for businesses. As a result of these demographic challenges, our communities are unable to develop, and their essential services have been reduced or cut as a result of the labour shortage.

Experts estimate that, at this rate, we will need at least 10,000 newcomers every year to offset our out-migration. The recruitment of newcomers and their inclusion and retention in our communities are thus essential to ensuring sustainable population growth in the province. Since francophones represent approximately one third of the province's total population, the New Brunswick government has set a target of 33% francophone immigrants. However, that target is constantly being lowered, and, despite the significant increase in their numbers in recent years, francophone immigrants now constitute less than 20% of newcomers to the province.

l'adoption de la motion n° 41 la semaine dernière, nous allons faire une pause pour ce qui est de notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire pour entreprendre une étude préalable du projet de loi C-13, Loi modifiant sur la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Aujourd'hui, nous accueillons par vidéoconférence des représentants de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, soit Mme Michelle Barclay, directrice des politiques, ainsi que M. Kassim Doumbia, 2<sup>e</sup> vice-président au conseil d'administration, ainsi que des représentants de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. C'est Mme Annie Girard qui nous parlera au nom de cette association.

Mesdames et messieurs les témoins, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation et bienvenue parmi nous.

**Kassim Doumbia, 2<sup>e</sup> vice-président au conseil d'administration, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick :** Merci beaucoup, monsieur le président. Mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour.

Au nom de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et de ses 50 municipalités membres, je veux tout d'abord vous remercier de cette occasion de partager avec vous quelques réflexions sur les grands enjeux liés à l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Je salue d'ailleurs l'intention du gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie nationale ambitieuse d'immigration francophone partout au pays.

La province du Nouveau-Brunswick fait face à un défi démographique sans précédent. Le vieillissement de la population et l'exode des jeunes diplômés dans d'autres provinces ont pour conséquence de faire diminuer la population active de la province et de créer des problèmes de recrutement et de main-d'œuvre pour les entreprises. Les défis démographiques font que nos communautés ne peuvent pas se développer et elles voient leurs services essentiels réduits ou coupés en raison du manque de main-d'œuvre.

À ce rythme, des experts mentionnent qu'il faudrait au moins 10 000 nouveaux arrivants par année pour combler ce déficit. La quête de nouveaux arrivants, leur inclusion et leur rétention dans les communautés sont donc essentielles pour assurer une croissance durable de la population de la province. Puisque la population francophone de la province compte pour environ un tiers de la population, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est fixé l'objectif d'atteindre 33 % d'immigrants francophones. Cependant, cette cible est sans cesse repoussée et à l'heure actuelle, malgré une augmentation importante au cours des dernières années, les immigrants francophones ne comptent plus

Special attention must therefore be focused on promoting and supporting immigration initiatives and on efforts to integrate francophones. This would help ensure that adequate support is offered to francophone communities, service providers and francophone newcomers.

In our view, immigration quotas for New Brunswick must be significantly increased to ensure annual demographic growth, and the percentage of French-speaking immigrants must also be raised to respect the province's linguistic specificity and to correct the demographic gap that New Brunswick francophones have experienced in recent decades.

This specificity is also apparent in the geographic distribution of our communities. Although they are official language minority communities, our francophone communities are very strong majority communities in a number of regions. One way of offsetting the demographic gap would be to introduce the municipal nominee program, the initiative cited in the mandate letter of the Minister of Immigration, Refugees and Citizenship Canada in 2019. That initiative would enable local communities, chambers of commerce and local labour associations to sponsor immigration candidates directly in order to meet the specific needs of our region.

There is often a discrepancy between labour needs and newcomer numbers. Municipalities often have a clear and consistent idea of the labour needs of employers in their francophone and Acadian communities and can more accurately target promotion and recruitment efforts and initiatives associated with the immigration program to meet francophone needs. If people arrive in a region where jobs are already reserved for them and where a community awaits and is prepared to welcome them, integration will thus be facilitated and retention will improve over the long term.

It is therefore necessary that the communities have a say in selecting the newcomers who come and settle in their regions, since they know their needs better than anyone else. The welcoming francophone communities program, a federal initiative designed to help welcome newly settled immigrants, is another tool that assists the francophone communities in planning how to welcome and retain newcomers. The purpose of this community pilot project, which is already established in the Haut-Saint-Jean region, is to foster a sense of belonging in francophone newcomers to assist them in integrating and thriving in the region. It is also designed to increase the

que pour moins de 20 % des nouveaux arrivants dans la province.

Une attention particulière doit donc être accordée à la promotion et au soutien d'initiatives en immigration et aux efforts d'intégration des francophones. Cela permettrait de s'assurer qu'un soutien adéquat est offert aux communautés francophones, aux fournisseurs de services et aux nouveaux arrivants francophones.

Selon nous, les quotas d'immigration réservés au Nouveau-Brunswick doivent non seulement être augmentés de façon importante afin d'assurer une croissance démographique annuelle, mais la proportion d'immigrants d'expression française devra également être augmentée afin de respecter la spécificité linguistique de la province et de rattraper le décalage démographique qu'ont subi les francophones au Nouveau-Brunswick au cours des dernières décennies.

Cette spécificité se retrouve également dans la répartition géographique de nos communautés. Même si elles sont des communautés de langue officielle en situation minoritaire, nos communautés francophones sont très fortement majoritaires dans plusieurs régions. Une façon de rattraper ce décalage démographique serait de mettre en place le Programme de candidats municipaux, soit l'initiative qui figurait dans la lettre de mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada en 2019. Cette initiative permettrait aux communautés locales, aux chambres de commerce et aux associations locales de travail de parrainer directement des candidats à l'immigration pour combler les besoins spécifiques de leur région.

Il existe souvent un décalage entre les nécessités en matière de main-d'œuvre et les nouveaux arrivants. Les municipalités ont souvent une idée claire et continue des besoins en main-d'œuvre des employeurs au sein de leur communauté francophone et acadienne et peuvent mieux cibler les efforts de promotion et de recrutement, et les efforts liés au programme d'immigration aux besoins des francophones. Si les gens arrivent dans une région où un emploi leur est déjà réservé et où une communauté les attend et est prête à les recevoir, l'intégration s'en trouvera facilitée et, à terme, cela améliorera la rétention.

Il est donc nécessaire que les communautés aient un droit de regard sur le choix des nouveaux arrivants qui viendront s'implanter dans leurs régions, puisqu'elles connaissent leurs besoins mieux que quiconque. Le programme des Communautés francophones accueillantes, une initiative fédérale dont l'objectif est de soutenir l'accueil des personnes nouvellement établies, est un autre outil permettant aux communautés francophones de planifier l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants. Ce projet pilote communautaire, déjà instauré dans la région du Haut-Saint-Jean, vise à favoriser le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants d'expression française pour les aider à

awareness of all stakeholders and thus stimulate demographic, economic and cultural growth.

I would note that this project, which AFMNB has managed since late 2020, has produced very good results, as the Commissioner of Official Languages, Raymond Théberge, noted in the *Action Plan for Official Languages 2018-23: Investing in Our Future*. The initiative should be renewed in other francophone communities in the province based on a model with a proven track record.

I will stop there. I'll be very pleased to provide you with more context as I answer your questions. Francophone immigration to minority communities is a very complex matter. It is closely related to many other municipal issues beyond the scope of your study, one that calls for innovative solutions by and for our communities in New Brunswick's francophone regions.

Our association will continue its efforts to raise awareness and provide support for its members in welcoming and retaining newcomers to ensure the vitality of our province's francophone communities and citizens.

Thank you for listening, and I wish you every success in your work. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Doumbia.

I now give the floor to Annie Girard from the Association of Bilingual Municipalities of Manitoba.

**Annie Girard, Associate, Municipal Immigration File, Association of Bilingual Municipalities of Manitoba:** Thank you very much.

Mr. Chair, honourable members of the Standing Senate Committee on Official Languages and partners of the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, I am pleased to appear before you today.

First, I would like to convey the greetings of Justin Johnson, chief executive officer of the Association of Bilingual Municipalities of Manitoba, or AMBM, who sincerely regrets that he is unable to address you live today for reasons beyond his control.

My name is Annie Girard, and I am honoured to represent Mr. Johnson as an associate on the municipal immigration file at AMBM.

s'intégrer et à s'épanouir dans la région. Il vise également à sensibiliser toutes les parties prenantes pour stimuler la croissance démographique, économique et culturelle.

Je me permets de souligner que ce projet, géré par l'AFMNB depuis la fin de l'année 2020, obtient de très bons résultats. Le commissaire aux langues officielles, M. Raymond Théberge, l'a d'ailleurs souligné dans son rapport intitulé *Plan d'action pour les langues officielles — 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. Cette initiative devrait être renouvelée dans les autres communautés francophones de la province en suivant un modèle qui a fait ses preuves.

Je terminerai mon intervention ici. Je serai très heureux de vous apporter davantage de contexte en répondant à vos questions. Le sujet de l'immigration francophone en milieu minoritaire est très complexe. Il est étroitement lié à un grand nombre d'autres enjeux municipaux qui dépassent la portée de votre étude, ce qui exige des solutions innovantes par et pour nos communautés des régions francophones du Nouveau-Brunswick.

Notre association poursuivra ses efforts de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses membres en matière d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants afin d'assurer l'épanouissement des communautés et des citoyens francophones de notre province.

Je vous remercie de votre écoute attentive et je vous souhaite bon succès dans votre travail. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Doumbia.

Je donne maintenant la parole à Mme Annie Girard, de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

**Annie Girard, associée, Dossier municipal de l'immigration, Association des municipalités bilingues du Manitoba :** Merci beaucoup.

Monsieur le président et honorables sénatrices et sénateurs du Comité sénatorial sur les langues officielles, et les partenaires de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, je suis heureuse de comparaître devant vous aujourd'hui.

D'abord, permettez-moi de vous transmettre les salutations de M. Justin Johnson, chef de la direction de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), qui est sincèrement désolé de n'avoir pu s'adresser à vous en direct aujourd'hui, pour des raisons de force majeure qui sont tout à fait hors de sa volonté.

Je m'appelle Annie Girard, et c'est avec honneur que je représenterai M. Johnson en tant qu'associée au dossier municipal de l'immigration à l'AMBM.

I am speaking to you from the city of Ottawa, on the unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people. AMBM's head office is located in the Saint-Boniface quarter of the city of Winnipeg, situated on Treaty 1 land, which is part of the traditional lands of the Anishinaabe peoples, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene, and the homeland of the Métis nation.

AMBM would like to congratulate your committee for conducting this study on francophone immigration to minority communities. We are pleased to have this opportunity to meet with you and to describe our members' perspective on this crucial issue of the development and vitality of our francophone minority communities, the FMCs.

AMBM is the voice of the bilingual municipal leadership in the province of Manitoba. It represents 15 municipalities — Winnipeg, the capital, and 14 rural municipalities — that have adopted a policy to provide services in both official languages. Since 2020, in cooperation with Mr. Johnson and with the support of Immigration, Refugees and Citizenship Canada, I have been coordinating a project to define the role, responsibilities, assets and needs of Manitoba's bilingual municipalities in order to stimulate francophone and bilingual immigration to those municipalities together with other immigration stakeholders.

We have conducted many consultation, research and capacity-building activities in the past two years. In addition, AMBM is actively involved as a municipal partner with the welcoming francophone community of Rivière-Seine.

In the short term, over the next few weeks, AMBM will publish its 2022-25 strategy for supporting economic integration to Manitoba's bilingual municipalities. The four basic principles of the strategy are, first, to address immigration through an inclusive linguistic approach that values bilingualism, in a manner consistent with the commitment of our municipalities to official languages, all viewed through an important francophone and regional lens. We would note, however, that the Manitoba government's francophone immigration target is 7%, whereas that of the federal government was, until very recently, 4.4%.

In that respect, AMBM supports the proposal made by the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada that the federal target be significantly raised to 20% in francophone minority communities by 2036. We believe this is also in the interest of the Canadian people as a whole.

The second principle is to promote immigration that attracts the talent we seek and meets our entrepreneurial needs in a

Je m'adresse à vous à partir de la ville d'Ottawa, située sur le territoire non cédé de la nation algonquaine anishinabe. De son côté, l'AMBM a son siège social dans le quartier Saint-Boniface de la ville de Winnipeg, situé sur le territoire visé par le traité n<sup>o</sup>1, qui fait partie du territoire traditionnel des peuples anishinabe, cri, oji-cri, dakota et déné, ainsi que de la patrie de la nation métisse.

L'AMBM tient à féliciter votre comité de mener la présente étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire. Nous sommes heureux de cette occasion de vous rencontrer et de vous transmettre la perspective de nos membres sur cette question cruciale à l'épanouissement et au développement de nos communautés francophones en situation minoritaire, les CFMS.

L'AMBM est la voix du leadership municipal bilingue dans la province du Manitoba. Elle compte 15 municipalités qui ont adopté une politique de prestation de services dans les deux langues officielles, soit la capitale, Winnipeg, ainsi que 14 municipalités rurales. En collaboration avec M. Johnson et grâce au soutien d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, je coordonne depuis 2020 un projet visant à définir le rôle, les responsabilités, les atouts et les besoins des municipalités bilingues du Manitoba pour stimuler l'immigration francophone et bilingue sur leur territoire, en complémentarité avec les autres acteurs en immigration.

Plusieurs activités de consultation, de recherche et de renforcement des capacités ont été menées depuis deux ans. De plus, l'AMBM participe activement à la Communauté francophone accueillante de la Rivière-Seine comme partenaire municipal.

À court terme, au cours des prochaines semaines, l'AMBM publiera sa Stratégie 2022-2025 de soutien à l'immigration économique dans les municipalités bilingues du Manitoba, dont je partage avec vous quatre principes fondamentaux : premièrement, aborder l'immigration selon une approche linguistique inclusive valorisant le bilinguisme, en cohérence avec l'engagement de nos municipalités en matière de langues officielles, tout en appliquant une importante lentille francophone et régionale. Cela dit, nous voulons préciser que, en matière d'immigration francophone, la cible du gouvernement du Manitoba est de 7 %, alors que celle du gouvernement fédéral était de 4,4 % jusqu'à tout récemment.

À ce titre, l'AMBM appuie la proposition de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, visant à relever significativement la cible fédérale pour atteindre 20 % dans les communautés francophones en situation minoritaire en 2036. Nous croyons qu'il en va de l'intérêt de l'ensemble du peuple canadien.

Le deuxième principe est le suivant : miser sur une immigration qui correspond au tissu économique local et

manner consistent with the local and regional economic fabric, as stated in our economic recovery strategy.

Third, we must build the capacity of our members in a manner consistent with their issues, needs and immigration objectives since everything is more asymmetrical than symmetrical.

Lastly, we must join forces with the other two orders of government to contribute actively to defining and meeting immigration targets and to contributing to the development of strategies for immigration in general and francophone immigration in particular.

While immigrants first choose the province or territory they wish to adopt, they will settle, live their everyday lives and receive local services in our municipalities. Winnipeg is one of Canada's leading cities for francophone immigration, and we are very proud of that. In the other 14 bilingual municipalities, which are more rural, immigration has become a priority more recently and their capacity remains to be built, particularly in accordance with the four basic principles, but especially with planning and recruitment of economic immigration that are consistent with local needs, something that requires us to work with employers, develop the often very modest capacity of rural municipalities and promote their assets.

Our communities and municipal administrations must be prepared to welcome newcomers. Manitobans are welcoming, supportive, caring and generous people, but, with all the information in hand and a clear understanding of the issues, they can open up even more and take an active part in welcoming newcomers.

Settlement is also a focus for us, by which I mean we want to guarantee access to suitable and affordable housing, regional and interregional transit services, reliable internet connectivity and English- and French-language training.

Lastly, as regards inclusivity, we want to ensure that regional tools and mechanisms are put in place to develop partnerships and sustainable solutions that meet immigrants' needs. AMBM also has two economic subsidiaries, the Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities, or CDEM, and Eco-West Canada.

In addition to its broad range of programming, CDEM coordinates Invitation to Manitoba, which is the francophone strategic subcomponent linked to the Manitoba nominee program, which in turn is administered together with the province. Eco-West Canada provides Canadian municipalities with consulting services on energy efficiency and transition. Our

régional en ce qui a trait aux talents recherchés et aux besoins en entrepreneuriat, comme le préconise notre stratégie de relance économique.

Troisièmement, il faut renforcer les capacités de nos membres dans le respect de leurs enjeux, de leurs besoins et de leurs objectifs en immigration, puisque tout n'est pas symétrique, mais plutôt asymétrique.

Enfin, il faut unir nos efforts avec les deux autres ordres de gouvernement afin de contribuer activement à la définition et à l'atteinte des cibles en immigration, en plus de participer à l'élaboration des stratégies, tant en matière d'immigration en général que d'immigration francophone.

Au départ, la personne immigrante choisit sa province ou son territoire d'adoption, mais c'est dans nos municipalités qu'elle s'établira, qu'elle vivra au quotidien et qu'elle recevra ses services de proximité. En matière d'immigration francophone, Winnipeg fait partie des villes championnes à l'échelle canadienne et nous en sommes très fiers. Dans les 14 autres municipalités bilingues qui sont davantage rurales, la priorisation de l'immigration est plus récente et leurs capacités restent à bâtir, particulièrement en ce qui a trait à quatre éléments fondamentaux, mais surtout par rapport à la planification et à l'attraction d'une immigration économique en cohérence avec les besoins locaux, ce qui implique de travailler avec les employeurs et de développer la capacité de municipalités rurales — qui sont souvent très humbles — à promouvoir leurs atouts.

En matière d'accueil, il faut préparer nos communautés et nos administrations municipales. Les Manitobains sont des gens accueillants, solidaires, bienveillants et généreux, mais c'est en connaissant toute l'information et en comprenant bien les enjeux qu'ils pourront se montrer ouverts et participer activement à l'accueil des nouveaux arrivants.

On parle également d'établissement, c'est-à-dire qu'on veut assurer l'accès à un logement convenable et abordable, à des services de transport en commun régionaux et interrégionaux, à une connectivité Internet fiable et à de la formation linguistique en anglais ou en français.

Enfin, en ce qui concerne l'inclusivité, on veut assurer la mise en place d'outils et de mécanismes régionaux pour développer des partenariats et des solutions durables répondant aux besoins des personnes immigrantes. L'AMBM est aussi propriétaire de deux filiales à vocation économique, soit le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Éco-Ouest Canada.

En plus d'offrir une vaste programmation, le CDEM coordonne le sous-volet stratégique francophone, qui s'appelle Invitation au Manitoba et qui est lié au Programme Candidats du Manitoba, qui se fait en collaboration avec la province. De son côté, Éco-Ouest offre aux municipalités canadiennes des services-conseils en matière de transition et d'efficacité

two subsidiaries are major strategic assets in supporting our members' efforts to assist newcomers in successfully immigrating to their communities. CDEM has already made major progress with its partners in improving rural connectivity.

In addition, Eco-West Canada is rolling out a structural rural mobility project in southeast Manitoba. These are two examples. As you can see, everything related to immigration in our rural municipalities remains to be built. However, the interest and enthusiasm are there, and AMBM is working actively to build capacity for its members. For example, in March 2023, we will hold the first municipal immigration forum in Winnipeg and, over that year, will develop a bilingual toolkit on the welcoming communities together with a training program.

In Manitoba, AMBM represents the order of government closest to citizens and francophone minority communities through its 15 bilingual and democratic member institutions. The issues related to welcoming, settling, including and retaining immigrants take on their full importance in our communities and require specific and sustainable solutions. Which is why it is supremely important to offer the efforts and resources of the three orders of government, to combine those efforts and to ensure that all parties come out winners, starting with the immigrants who choose us as their new home.

These people arrive full of hope, dreams and aspirations. We have a duty to help them thrive, and, at the same time, we will help build strong, prosperous and vibrant francophone and bilingual communities where people can live good lives. Thank you for your attention.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Girard. We will now proceed to questions from the senators. Colleagues, I would remind you that each senator is allowed five minutes for both question and answer. I would also ask you to mention which of the witnesses your question is for, if it is directed to someone in particular.

**Senator Poirier:** Thanks to the witnesses for being with us this evening. It's much appreciated. My first question is for the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. In the brief you presented to the committee last May, you suggested, in your third recommendation, that the francophone immigration target in New Brunswick should be raised to 30% or 40%? How did you come up with those figures? In addition, with regard to the new target and the immigration policy, what should the federal government do to maintain demographic weight in the Acadian communities?

énergétique. Nos deux filiales présentent de grands atouts stratégiques pour soutenir nos membres dans la réussite de l'immigration sur leur territoire. À ce titre, le CDEM accomplit déjà des progrès fulgurants avec ses partenaires pour rehausser la connectivité en milieu rural.

De plus, Éco-Ouest déploie présentement un projet structurant de mobilité rurale dans le sud-est de la province. Ce sont deux exemples. Vous l'aurez constaté, dans nos municipalités rurales, tout est à bâtir en matière d'immigration. Toutefois, l'intérêt et l'enthousiasme sont au rendez-vous, et l'AMBM travaille activement au renforcement des capacités de ses membres. Par exemple, d'ici mars 2023, nous tiendrons la première édition d'un forum municipal en immigration à Winnipeg et nous développerons aussi, au courant de l'année, une trousse bilingue d'outils sur les collectivités accueillantes, assortie d'un programme de formation.

Au Manitoba, l'AMBM représente l'ordre de gouvernement le plus proche des citoyens et des communautés francophones en situation minoritaire par l'intermédiaire de ses 15 institutions membres démocratiques et bilingues. C'est dans nos collectivités que les enjeux liés à l'accueil, à l'établissement, à l'inclusivité et à la rétention de la personne immigrante prennent tout leur sens et nécessitent la mise en place de solutions concrètes et durables. Voilà la raison de l'importance suprême d'offrir les efforts et les ressources des trois ordres de gouvernement, d'unir ces efforts et de faire en sorte que toutes les parties en ressortent gagnantes, à commencer par la personne immigrante qui nous choisit comme terre d'accueil.

Cette personne arrive remplie d'espoir, de rêves et d'aspirations. Nous avons le devoir de l'aider à s'épanouir et, du même coup, nous contribuerons à bâtir des collectivités francophones et bilingues fortes, prospères et vibrantes, où il fait bon vivre ensemble. Merci de votre attention.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Girard. Nous allons donc passer à la période des questions. Je rappelle à mes collègues que nous nous donnons une période de cinq minutes de questions et de réponses pour chacune des interventions. Je vous rappelle aussi de dire à qui s'adresse votre question, si elle s'adresse à quelqu'un en particulier.

**La sénatrice Poirier :** Merci aux témoins d'être avec nous ce soir; c'est grandement apprécié. Ma première question s'adresse à l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. Dans le mémoire que vous avez présenté au comité en mai dernier, vous proposez, dans votre troisième recommandation, d'augmenter la cible de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick entre 30 % à 40 %. Comment en êtes-vous arrivés à ce chiffre? De plus, sur le plan de la nouvelle cible et de la politique en matière d'immigration, que doit faire le gouvernement fédéral pour maintenir le poids démographique dans les communautés acadiennes?

**Mr. Doumbia:** Thank you for that question, senator. As regards the 33% figure, as you know, and as we mentioned earlier, francophones represent one third of New Brunswick's population, so 33%. Consequently, if we want to maintain or increase that demographic target, we have to be able to attract a lot more francophone immigrants to our regions.

To date, the provincial targets haven't been enough to attract the number of francophone immigrants we need to maintain or exceed francophone targets for the province. It is essential that we request an increase in immigration quotas in order to offset that demographic deficit and continue moving forward. Francophone immigration makes a critical contribution to the well-being of our communities by supporting our labour force and services and maintaining the French language we so cherish.

**Senator Poirier:** Do you think it's feasible to have a national target and regional target, as you propose? If so, how?

**Mr. Doumbia:** Since New Brunswick doesn't manage its own immigration, we have to go through the federal government. If we want the federal government to be able to meet the targets the province has set, we must immediately raise the federal targets so we can attract francophones to New Brunswick. It's critical that the federal government raise its targets. We also hope that will have an impact on the provincial targets we set for ourselves.

**Senator Poirier:** Thank you. Do I have time for another question?

**The Chair:** Yes, absolutely.

**Senator Poirier:** My question is for both witnesses. Would you please describe the consultation mechanism between IRCC and the municipalities, and should those consultations be improved? If so, how?

**The Chair:** Who would like to answer that question?

**Senator Poirier:** The question is for both witnesses.

**Ms. Girard:** I can go first. Thank you for your question, senator. Are you referring to the consultations conducted by IRCC or by our association as part of the project?

**Senator Poirier:** I'd like you to describe IRCC's mechanisms for consulting the municipalities, to tell me whether those consultations should be improved and how frequently they should be held. In short, I'd like to know what the relationship is between the two.

**M. Doumbia :** Merci de la question, madame la sénatrice. Pour ce qui est du chiffre de 33 %, comme vous le savez et comme on l'a mentionné tout à l'heure, le poids démographique du Nouveau-Brunswick représente un tiers de la population, donc 33 %. Donc, si l'on veut maintenir ou augmenter cette cible démographique, il faut qu'on arrive à attirer beaucoup plus d'immigrants francophones dans nos régions.

Jusqu'à présent, les cibles provinciales n'arrivent pas à attirer le nombre d'immigrants francophones requis pour maintenir ou dépasser les cibles francophones pour la province. Il est impératif de demander une augmentation des quotas en immigration afin de rattraper ce déficit démographique et de continuer d'aller vers l'avant. L'immigration francophone est un impératif pour le bien de nos communautés, tant sur le plan de la main-d'œuvre que des services et du maintien de la langue française que nous chérissons tant.

**La sénatrice Poirier :** Selon vous, est-ce faisable d'avoir une cible nationale et une cible régionale, comme vous le proposez? Si oui, comment?

**M. Doumbia :** Étant donné que le Nouveau-Brunswick ne gère pas son immigration, il faut passer par le gouvernement fédéral. Si on veut que le fédéral puisse atteindre les cibles que la province s'est données, il faut tout de suite augmenter les cibles fédérales pour justement permettre d'attirer des francophones vers le Nouveau-Brunswick. Il est impératif que le fédéral augmente ses cibles; de plus, nous espérons que cela aura un impact sur les cibles provinciales que nous nous sommes fixées.

**La sénatrice Poirier :** Merci. Ai-je le temps de poser une autre question?

**Le président :** Oui, absolument.

**La sénatrice Poirier :** Ma question s'adresse aux deux témoins. Pouvez-vous nous décrire le mécanisme de consultation entre IRCC et les municipalités, et est-ce que ces consultations doivent être améliorées? Si oui, comment?

**Le président :** Qui aimerait répondre à cette question?

**La sénatrice Poirier :** La question s'adresse aux deux témoins.

**Mme Girard :** Je peux commencer. Merci pour la question, sénatrice. Concerne-t-elle les consultations menées par IRCC ou par notre association dans le cadre du projet?

**La sénatrice Poirier :** J'aimerais que vous décriviez les mécanismes de consultation d'IRCC auprès des municipalités, que vous me disiez si ces consultations doivent être améliorées et à quelle fréquence on devrait les tenir. Bref, j'aimerais connaître la relation entre les deux.

**Ms. Girard:** All right. The consultations that AMBM conducted in 2020 and 2021 stemmed from a project funded by IRCC. The consultations were not conducted by IRCC, but they were commissioned by the department. We had a free hand in consulting our members. We also consulted partners in immigration and francophone immigration.

**Mr. Doumbia:** As far as I'm concerned, there was no consultation between IRCC and the association and its members. There's a void there. To talk about immigration is to talk about communities. It's important that municipalities be central to those consultations since newcomers settle in our communities. IRCC conducts consultations with partners that work in the immigration field, whether they be intake organizations or immigration advocacy organizations. However, no consultations have yet been conducted directly with the municipalities.

**Senator Poirier:** Thank you.

**Senator Gagné:** Welcome to our witnesses. I'm very pleased to see you again. I just wanted to try to understand the relationship among the municipalities, your associations and the federal government. From an organizational perspective, if there's a national strategy, what mechanisms and processes must be put in place to ensure that strategy is carried out on the ground, in the municipalities? As you mentioned, Ms. Girard, the municipalities are the first responders, as it were. They're close to people and are very familiar with their needs. I'm trying to understand because the municipalities are a provincial jurisdiction, but immigration is a shared jurisdiction with the provinces. How can we ensure it's all synchronized?

**Ms. Girard:** Thank you for that question, Senator Gagné. You've raised one of the most important issues that AMBM is dealing with, for the reasons I mentioned. The municipalities are the order of government closest to citizens, even though they're creatures of the provinces. They are nevertheless one of the three orders of government. We'd like more municipalities to be invited to the decision-making table with the other two orders of government. There's the whole aspect of being on the ground and delivering services to people who'll be living in those municipalities from day to day. Without the municipalities, it's as though a very important element is missing from the planning and implementation of the immigration plan. So what mechanism should we favour? That has to be discussed, but we suggest that the three orders of government work together. That's one of our priorities.

**Mme Girard :** D'accord. Les consultations menées par l'AMBM en 2020 et 2021 découlaient du projet financé par IRCC. Ces consultations n'ont pas été faites par IRCC, mais elles étaient commanditées par le ministère. Nous avons eu carte blanche pour mener ces consultations auprès de nos membres. Nous avons également consulté des partenaires en immigration et en immigration francophone.

**M. Doumbia :** Pour ma part, il n'y a pas eu de consultation entre IRCC et l'association et ses membres. Il y a un manque à ce niveau. Si on parle d'immigration, on parle de communautés. Il est important que les municipalités soient au cœur de ces consultations, étant donné que les nouveaux arrivants s'établissent dans nos communautés. IRCC mène des consultations avec des partenaires qui travaillent en immigration, que ce soit des organismes d'accueil ou des organismes qui militent dans le dossier de l'immigration. Par contre, en ce qui concerne directement les municipalités, cela n'a pas encore été fait.

**La sénatrice Poirier :** Merci.

**La sénatrice Gagné :** Bienvenue à nos témoins. Je suis très contente de vous revoir. Je voulais tout simplement essayer de comprendre la relation qui existe entre les municipalités, vos associations et le gouvernement fédéral. Sur le plan de l'organisation, s'il y a une stratégie nationale, qu'est-ce qu'on doit mettre en place, comme mécanismes et processus, pour s'assurer que cette stratégie se rend sur le terrain, soit dans les municipalités? Comme vous l'avez mentionné, madame Girard, les municipalités sont les premiers répondants, si vous voulez. Elles sont proches de la population et connaissent très bien les besoins de celle-ci. J'essaie de comprendre, parce que les municipalités sont de compétence provinciale, mais l'immigration est une compétence partagée avec les provinces. Comment est-ce qu'on peut s'assurer de bien synchroniser tout cela?

**Mme Girard :** Merci pour la question, sénatrice Gagné. Effectivement, vous avez soulevé l'un des enjeux les plus importants que défend l'AMBM pour les raisons que j'ai évoquées. Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le plus proche des citoyens, même si les municipalités sont des créatures des provinces. Il s'agit tout de même de l'un des trois ordres de gouvernement. Nous souhaitons que plus de municipalités soient invitées à la table des décisions avec les deux autres ordres de gouvernement. Il y a tout un aspect de connexion avec le terrain et, justement, un aspect de livraison de services à des gens qui vont habiter dans ces municipalités au jour le jour. Sans les municipalités, c'est comme s'il manquait un élément très important, tant dans la planification que dans la mise en œuvre du plan en matière d'immigration. Donc, quel mécanisme doit-on privilégier? Il faudra en discuter, mais nous

**Senator Gagné:** With your permission, I'd like to add another dimension to my question. In Bill C-13, we nevertheless want to examine the possibility of establishing an immigration policy. Do you think the municipalities should be included in that policy, Mr. Doumbia?

**Mr. Doumbia:** Thank you, senator. Yes, I think the municipalities should be included in the policy, hence our proposal regarding the municipal nominee program. Since, as we said, the municipality is the order of government closest to citizens, municipalities should have a say in which candidates can immigrate to our communities. That would help us target labour needs more accurately for our entrepreneurs in the region and in other developing sectors. It's critical that any strategy developed by the federal government include a municipal component to facilitate the exchange between federal and municipal governments.

**The Chair:** Ms. Girard, do you want to add something?

**Ms. Girard:** Yes, thank you very much. I agree with my colleague Mr. Doumbia with regard to the municipal nominee program that was announced. Furthermore, we, in Manitoba, are fortunate to be able to team up with the province in the Manitoba nominee program. However, we would like to go further and have more influence on recruitment and immigrant selection. Manitoba knows the economic prospects for the province as a whole, but not necessarily those of the rural communities. A special component within that program would enable us to manage our immigration more effectively based on the local economic fabric. That's another factor that would assist us in working together with the other orders of government on that issue.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Dagenais:** My question is for both witnesses. I wonder how effective the federal Department of Immigration is in accepting and integrating francophone immigrants.

You're full of good will and we acknowledge your efforts, but municipal authorities are generally in a much better position and more aware of citizens' concerns than Ottawa. Do you think the federal government is using you properly or could you do more? What kind of additional responsibilities could you take on so the flow of francophone immigrant cases can be unblocked more quickly in your communities? If something is blocking what you're proposing, where is it?

préconisons que les trois ordres de gouvernement travaillent ensemble. C'est l'une de nos priorités.

**La sénatrice Gagné :** Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter une autre dimension à ma question. Dans le projet de loi C-13, on veut quand même examiner la possibilité d'instaurer une politique en matière d'immigration. Est-ce que vous croyez que les municipalités devraient être incluses dans cette politique, monsieur Doumbia?

**M. Doumbia :** Merci, sénatrice. Oui, effectivement, je pense que les municipalités devraient être incluses dans cette politique, d'où notre proposition liée au Programme de candidats municipaux. Étant donné que, comme on l'a dit, la municipalité est l'ordre de gouvernement le plus proche du citoyen, il y a un droit de regard sur les candidats qui immigreront dans nos communautés. Cela nous permettrait de mieux cibler les besoins en main-d'œuvre pour nos entrepreneurs dans la région, ainsi que les autres secteurs en développement. Il est primordial que toute stratégie développée par le gouvernement fédéral inclue un volet municipal pour faciliter cet échange entre le fédéral et le municipal.

**Le président :** Madame Girard, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Girard :** Oui, merci beaucoup. J'abonde dans le même sens que mon collègue M. Doumbia pour ce qui est du Programme de candidats municipaux qui a été annoncé. De plus, du côté du Manitoba, nous avons la chance de faire équipe avec la province dans le cadre du Programme Candidats du Manitoba. Cependant, nous voudrions aller plus loin et avoir davantage d'influence sur le recrutement et sur les choix en matière d'immigration. Du côté du Manitoba, on connaît les perspectives économiques pour l'ensemble de la province, si l'on veut, mais elles ne correspondent pas forcément aux milieux ruraux. Un volet spécial au sein de ce programme nous permettrait de mieux gérer notre immigration en fonction du tissu économique local. Ce serait un autre élément qui nous permettrait de travailler aux côtés des ordres de gouvernement à ce niveau.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Dagenais :** Ma question s'adresse aux deux témoins. Je me pose des questions sur l'efficacité du ministère fédéral de l'Immigration pour ce qui est de l'acceptation et de l'intégration des immigrants francophones.

Vous êtes pleins de bonne volonté et nous reconnaissons vos efforts, mais les autorités municipales sont généralement beaucoup mieux placées et plus proches des préoccupations citoyennes que peut l'être Ottawa. Estimez-vous que le gouvernement fédéral vous utilise à votre juste valeur ou pourriez-vous en faire davantage? Quel genre de responsabilités supplémentaires pourriez-vous assumer pour que les dossiers des immigrants francophones débloquent plus rapidement dans vos

**The Chair:** Who wants to take that?

**Mr. Doumbia:** To answer your question, yes, I think that the municipalities could play a much more important role in immigration matters. I also think that if it were wholly administered by IRCC, as you pointed out, there would be bottlenecks, but that if the municipalities were involved seriously in the process, selection could be streamlined by requiring that specific guidelines be followed in order to make the candidate selection process much faster.

We know that the immigration process is complex and takes time. When there are immediate needs, the time to deal with them is right away, not some time in the future. If it takes six to eight months before immigrants can come and settle here, then it's not a good idea to keep our communities and businesses waiting. I believe that if the municipalities were included, with a well regulated framework and the resources needed, they could play a support role in the IRCC's preselection process and do a better job of identifying candidates for our communities.

**Ms. Girard:** I couldn't agree more. We are clearly on the same page, Mr. Doumbia.

Earlier, I shared with you our realities in Manitoba. Winnipeg is doing fairly well, but our rural municipalities are just getting going. We found that all the municipalities agreed that there ought to be more autonomy in terms of selecting immigrants. Municipalities want more autonomy, but not the additional bureaucracy that would have to be dealt with. That's why, to the greatest extent possible, we would like to make the program, or the subsidiary component previously administered by the CDEM, under the AMBM, more autonomous, in order to do a better job of addressing the realities and needs of our municipalities.

As for whether we are being used to our full potential, the answer is clearly no. I believe that local governments are one of our best-kept secrets. I spoke to you about that earlier, but our greatest challenges are in terms of connectivity, housing, and regional and interregional mobility. So we need the proper resources to build capacity in our municipalities to get projects started and to help them move forward quickly.

That's where we're at right now.

**Senator Clement:** Good afternoon and thank you to all our witnesses.

communautés? S'il y a un blocage dans ce que vous proposez, où est ce blocage?

**Le président :** Qui veut répondre à cette question?

**M. Doumbia :** Pour répondre à votre question, oui, je pense que les municipalités pourraient jouer un rôle beaucoup plus important dans tout le dossier de l'immigration. Je pense également que si tout le dossier était géré par IRCC, comme vous l'avez dit, il y aurait des blocages, mais si on mettait les municipalités au cœur de cette démarche, on pourrait accélérer le processus de sélection en imposant des balises spécifiques qui devraient être comblées afin de sélectionner des candidats beaucoup plus rapidement.

On sait que le processus d'immigration est complexe qu'il prend du temps. Quand on a des besoins immédiats, c'est tout de suite qu'il faut y répondre, et pas dans l'avenir. S'il faut six à huit mois avant que les immigrants viennent s'établir chez nous, ce n'est pas bon de faire attendre nos milieux et les entreprises. Je crois que si l'on incluait les municipalités, avec un cadre bien réglementé et les ressources nécessaires, on pourrait jouer un rôle d'appui dans la présélection qui est faite par IRCC et, ainsi, mieux cibler les candidats pour nos communautés.

**Mme Girard :** J'abonde dans le même sens. Nous sommes faits pour nous entendre, monsieur Doumbia.

Plus tôt, j'ai partagé avec vous nos réalités au Manitoba. Winnipeg fait très bonne figure, mais nos municipalités rurales en sont vraiment au début. Ce qui a été recensé, c'est que les municipalités sont toutes d'accord pour avoir plus d'autonomie sur le plan de la sélection de leur immigration. Elles veulent plus d'autonomie, mais sans avoir plus de bureaucratie à gérer autour de cela. C'est pour cela que, dans la mesure du possible, on voudrait rendre plus autonome le programme ou le sous-volet, qui était précédemment géré par le CDEM, qui relève de l'AMBM, afin de correspondre encore mieux aux réalités et aux besoins de nos municipalités.

Pour ce qui est de savoir si on nous utilise à notre plein escient, non, évidemment. Je pense que les gouvernements de proximité sont l'un des secrets les mieux gardés. Je vous en ai parlé tout à l'heure, mais nos plus grands défis se trouvent sur les plans de la connectivité, du logement, de la mobilité régionale et interrégionale. Donc, nous devons avoir des ressources requises pour nous permettre de développer les capacités de nos municipalités afin de vraiment faire débloquer des projets et de les faire avancer rapidement.

C'est là où nous en sommes.

**La sénatrice Clement :** Bonjour et merci beaucoup à tous nos témoins.

I'd like to continue with the housing issue you just raised, Ms. Girard. I'd like to go into the subject in greater depth.

I'm a former mayor of Cornwall, in eastern Ontario. We weren't designated a welcoming community, because the City of Hawkesbury was selected for the program. I'd like to have more comments, Mr. Doumbia, on why this kind of program was launched, and what the municipalities that were not selected did?

Then, Ms. Girard, I'd like you to say more in connection with your comment about housing. What specifically do you need from the other levels of government to remedy a situation that has become a real crisis? We can't move forward until that issue has been dealt with.

**Ms. Girard:** I can start, if that's all right with you.

It's true that before we even begin to look at the "immigration" factor, there is already a housing crisis in our bilingual municipalities. If we want to host more immigrants in rural communities, because there really is a need for them, we have to build housing very soon, and also in the medium and long term. There have to be options because the municipalities can't shoulder all these sorts of responsibilities on their own, and need encouragement to develop an environment that could deal with this level of management.

Will there be any programs to help us? Human resources could help the municipalities find long-term solutions that could be implemented, as well as the required private sector and community partners. These municipalities really need assistance to structure a favourable environment, in the form of financial resources, federal and provincial programs, etc., to provide the human resources needed to support the whole process and set the mechanism in motion. So everything has to be organized and the solutions need to be deployed in the short term.

We are no longer at the planning phase; we are responding to a crisis, and it's essential to react quickly. Until housing solutions have been found and implemented, we are paralyzed in terms of developing and implementing immigration strategies.

**Senator Clement:** Thank you for these additional comments, Ms. Girard. Mr. Doumbia, could you respond to that, and also answer the question about Welcoming Francophone Communities? Why is this program running?

**Mr. Doumbia:** Thank you very much, Senator Clement.

J'aimerais poursuivre sur la question que vous avez soulevée, madame Girard, soit le logement. J'aimerais qu'on examine le sujet plus en détail.

Je suis une ancienne mairesse de Cornwall, dans l'Est ontarien. Nous n'avons pas été choisis comme communauté accueillante, car c'est la Ville de Hawkesbury qui a bénéficié de ce programme. J'aimerais avoir plus de commentaires, monsieur Doumbia : pourquoi ce genre de programme a-t-il fonctionné, et qu'est-ce que les municipalités qui n'ont pas reçu cet encadrement ont fait?

Ensuite, madame Girard, j'aimerais que vous alliez un peu plus loin dans votre commentaire sur le logement. De quoi avez-vous besoin en particulier de la part des autres ordres de gouvernement pour remédier à cette situation qui est vraiment une crise? On ne peut pas aller plus loin si on ne règle pas cette question-là.

**Mme Girard :** Je peux commencer, si vous le souhaitez.

Chose certaine, avant même d'examiner le facteur « immigration », il y a déjà une crise du logement dans nos municipalités bilingues. Si on veut accueillir davantage d'immigrants en milieu rural, car il y a vraiment des besoins à ce niveau, nous avons besoin de construire des logements à très court terme, mais aussi à moyen terme et long terme. Il faut donner des options et encourager la municipalité, car elle n'est pas là pour endosser toutes les responsabilités à ce niveau, mais pour mettre en place un environnement favorable pour régler ce genre de gestion.

Est-ce qu'il y aurait des programmes qui pourraient nous aider? Des ressources humaines pourraient aider les municipalités à trouver des solutions durables à mettre en place, de même que les partenaires du secteur privé et les partenaires associatifs qui sont nécessaires. Il faudrait vraiment pouvoir accompagner ces municipalités dans la mise en place d'un environnement favorable au moyen de ressources financières, de programmes fédéraux, provinciaux, et cetera, pour qu'on puisse avoir les ressources humaines requises pour soutenir le tout et que l'engrenage s'enclenche. Il faut donc mettre les choses en place et il faut que les solutions soient justement déployées à court terme.

On n'en est plus à l'étape de la planification; il faut répondre à une crise, donc il faut réagir rapidement. Tant et aussi longtemps qu'on n'a pas des solutions qui sont mises en place sur le plan du logement, cela nous paralyse dans l'avancement et dans la mise en œuvre de stratégies en matière d'immigration.

**La sénatrice Clement :** Merci de cet ajout, madame Girard. Monsieur Doumbia, pouvez-vous réagir à cela, mais aussi répondre à la question sur les Communautés francophones accueillantes? Pourquoi ce programme fonctionne-t-il?

**M. Doumbia :** Merci beaucoup, sénatrice Clement.

On the matter of the housing crisis, it's a fact, and that's what we have. The existing programs are not meeting the needs of rural communities. When there is a program, and people are asking for public transit, it's not necessarily the same kind of public transit that you will find in major cities. It's important to adapt it to our own regional realities. We might have a transportation system or a carpooling arrangement, but it can't really be considered public transit. And yet it's a model that works and that can be appropriate to our communities. I think that the various programs, including housing programs, need to take factors like that into consideration for rural regions.

Sometimes, when a program is launched, it's for housing that needs to be built quickly within 12 months. But I'd like to see how many rural regions will be able to benefit from these new programs introduced by the Canada Mortgage and Housing Corporation or the infrastructure department. These programs are often more appropriate for big cities.

To return to the question about Welcoming Francophone Communities, in New Brunswick, there was in fact only one community selected, in the Upper Saint John area. The other communities that were not selected were simply unable to continue. The employers seeking workers continued to look for the people they needed.

These are communities where the employer or the chamber of commerce got to work and went into the communities to make people aware of why the immigration effort had been made, owing to the need for newcomers in our communities, for our companies and for the development of these communities. The job was left to volunteers who did not necessarily have the assistance or tools required, but they carried on because they believed in it. It's with this message in mind that they will do their utmost to make sure that the communities are ready to welcome newcomers.

**Senator Clement:** Thanks to both of you.

**Senator Mégie:** I'd like to thank our witnesses. My first question is for Mr. Doumbia.

It's clear that for Canada to attract francophone immigrants, it's important to promote Canada abroad. Given that New Brunswick is officially bilingual — and I'm not sure whether you're going to have the data I'm looking for — is this something that encourages francophone immigrants to come here, rather than to other provinces?

**Mr. Doumbia:** I would say, senator, that New Brunswick's status as a bilingual province gives it an edge among immigrants. We know that French-speaking immigrants would like to settle

Pour ce qui est de la crise du logement, c'est un fait, on est là-dedans. Les programmes qui existent présentement ne répondent pas aux besoins des communautés rurales. Si on prend un programme et qu'on demande d'avoir le transport en commun, ce n'est pas forcément le même transport en commun qu'on va retrouver dans les grands centres. Il faut s'adapter aux réalités régionales et qui sont propres à nous. On peut avoir un système de déplacement ou de covoiturage, mais cela peut ne pas être considéré comme du transport en commun. C'est pourtant un modèle qui fonctionne et qui peut s'adapter à nos communautés. Je pense que les différents programmes, comme les programmes de logement, devraient prendre ces facteurs en considération pour les régions rurales.

Parfois, quand un programme est mis sur pied, on parle de logements qui doivent être construits rapidement dans une période de 12 mois, mais j'aimerais voir combien de régions rurales pourront bénéficier de ces nouveaux programmes mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou le ministère de l'Infrastructure. Ces programmes sont souvent beaucoup plus ciblés pour les grands centres.

Pour revenir à la question des Communautés francophones accueillantes, effectivement, au Nouveau-Brunswick, il y a une seule communauté qui a été retenue dans le Haut-Saint-Jean. Pour les autres communautés qui n'ont pas été retenues, par la force des choses, elles n'ont pas eu le choix de continuer. Les employeurs qui avaient besoin de main-d'œuvre ont continué d'aller chercher la main-d'œuvre nécessaire.

Ce sont des communautés où l'employeur ou la chambre de commerce se sont mobilisés pour aller dans les communautés faire cette sensibilisation auprès des gens et leur dire pourquoi la démarche en immigration a été faite, en raison du besoin de nouveaux arrivants pour nos communautés, pour nos entreprises et pour le développement de ces collectivités. C'est un travail qui est laissé à des bénévoles qui n'ont pas forcément d'accompagnement ni les outils nécessaires, mais ils font ce travail avec ce qu'ils ont dans le cœur. C'est avec ce message qu'ils vont briser des portes et s'assurer que les communautés sont prêtes à accueillir de nouveaux arrivants.

**La sénatrice Clement :** Merci à vous deux.

**La sénatrice Mégie :** Merci à nos témoins. Ma première question s'adresse à M. Doumbia.

On sait que, pour que le Canada attire les immigrants francophones, il doit faire la promotion du Canada à l'extérieur. Étant donné que le Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue — et je ne sais pas si vous avez cette donnée —, est-ce qu'il est favorisé par les immigrants francophones en raison de cette particularité, comparativement aux autres provinces?

**M. Doumbia :** Je vous dirais, madame la sénatrice, que la particularité du Nouveau-Brunswick en tant que province bilingue est un plus pour les immigrants. On sait que les

in a community where they can communicate in their own language, but also afterwards learn the second language, English, because it's the language of the labour market.

My view is that New Brunswick has a strategic advantage, because of its two official languages, in terms of attracting francophone immigrants to settle there.

**Senator Mégie:** So am I right in saying that you are in second place after Quebec in terms of the competition for francophone immigrants, compared to the other provinces that are unilingual anglophone?

**Mr. Doumbia:** Exactly. It's worth noting that Quebec maintains tighter control over its immigration than New Brunswick. If there were provincial and municipal mechanisms to administer our immigration system, it would, I believe, yield better results.

**Senator Mégie:** Thank you. My second question is for both witnesses. Do you have data on the provenance of francophone immigrants to your municipalities? Do they come through the usual immigration programs or via the interprovincial mobility process?

**Ms. Girard:** If you're talking about French-speaking immigrants, in Manitoba we have data collected by the provincial government. It was really Manitoba's Provincial Nominee Program that was the most successful factor in terms of integration. I don't have the numbers with me, but it's information that I could send you following our meeting here today, if you wish.

**Mr. Doumbia:** As was the case in New Brunswick, the data collected by the department was on employability. If you want information about francophones or French-speaking citizens, Statistics Canada can provide it.

As my colleague mentioned, we can send you the data, if you wish.

**Senator Mégie:** Okay, thank you. That would be much appreciated.

**Ms. Girard:** I'd like to point out that it is through the Manitoba Provincial Nominee Program, and its Invitation to Manitoba component, administered by the CDEM subsidiary of the AMBM, that immigrants are identified and recommended as nominees to the province. The province then sends the letter of invitation and the CDEM organizes an exploratory visit to Manitoba.

immigrants d'expression française souhaitent s'établir dans une communauté où ils peuvent communiquer dans la langue qu'ils parlent, mais pour apprendre ensuite la seconde langue, qui est l'anglais, étant donné que c'est la langue du marché du travail.

Le fait que le Nouveau-Brunswick ait deux langues officielles lui donne, selon moi, une position stratégique avantageuse pour ce qui est d'attirer les immigrants francophones à venir s'établir au Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Mégie :** Si je comprends bien, vous êtes le deuxième concurrent après le Québec, avec qui vous êtes en compétition pour la recherche des immigrants francophones, par rapport aux autres provinces qui sont unilingues anglophones?

**M. Doumbia :** Exactement. Il faut souligner le fait que le Québec exerce un contrôle un peu plus serré sur son immigration, que le Nouveau-Brunswick n'a pas. Si on pouvait avoir plus de mécanismes, tant provinciaux que municipaux, pour gérer notre immigration, cela donnerait, à mon avis, de meilleurs résultats.

**La sénatrice Mégie :** Merci. Ma deuxième question s'adresse aux deux témoins. Avez-vous des données sur la provenance des immigrants francophones de vos municipalités? Est-ce qu'ils viennent des programmes normaux d'immigration ou du processus de mobilité interprovinciale?

**Mme Girard :** Si vous parlez des immigrants d'expression française, nous avons au Manitoba des données colligées par le gouvernement provincial. Au-delà de tout programme, c'est vraiment le Programme Candidats du Manitoba qui remporte la palme comme facteur d'intégration. Je n'ai pas les chiffres avec moi, mais ce sont des données que je pourrai vous faire parvenir à la suite de notre intervention d'aujourd'hui, si vous le souhaitez.

**M. Doumbia :** Comme pour le Nouveau-Brunswick, ces données sont colligées par le ministère sur le plan de l'employabilité. Si on veut avoir des renseignements sur la question des francophones ou la langue d'expression française chez les citoyens, Statistique Canada est en mesure de nous fournir ces données.

Comme ma collègue l'a dit, nous pouvons vous faire parvenir ces données, si vous le désirez.

**La sénatrice Mégie :** D'accord, merci, ce serait bien apprécié.

**Mme Girard :** J'aimerais préciser que c'est le Programme Candidats du Manitoba, avec son volet Invitation au Manitoba, qui est géré par le CDEM, une filiale de l'AMBM, qui permet d'identifier des personnes immigrantes et de proposer leur candidature à la province. La province envoie la lettre d'invitation et le CDEM organise la visite exploratoire au Manitoba.

That in fact is how most French-speaking immigrants come to Manitoba.

**The Chair:** Thank you for that additional information.

**Senator Moncion:** My first question happens to be about programs for municipal candidates. Those included in the pilot project have the upper hand in selecting the individuals and the municipalities where they are going to settle. I understand what Senator Clement meant when she pointed out that Cornwall had not been chosen, but that Hawkesbury had been. So when you are included in these programs, there is a definite advantage in terms of being recognized as the first municipality to which immigrants are going to be directed.

**Mr. Doumbia:** For New Brunswick, I couldn't tell you whether there was a competitive advantage for the region that became part of the program, but that region was able to receive the resources required to facilitate welcoming these immigrants and making the necessary links with the community.

There are as a result many more resources to help with the whole familiarization process for newcomers settling in Canada.

And, of course, in advertising, these locations can point out that their region was selected to be part of the program, giving them an advantage over other regions. This helps immigrants decide between one location and another.

**Senator Moncion:** Ms. Girard?

**Ms. Girard:** As none of our members in Manitoba were included in the pilot project, I don't have any data on this.

**Senator Moncion:** All right. I have a subsidiary question that pertains to the fact that a number of municipalities were chosen. These municipalities have access to funds that enable them to establish infrastructures that will allow them to do a better job of welcoming immigrants and integrating them into their communities. So it's a big advantage to be part of the program.

I believe that this initiative should be extended to all Canadian municipalities to make funds available just about everywhere to facilitate immigration.

I know that the Minister of Immigration was mandated to go ahead with the program.

My question is about the pool of potential candidates. On the francophone immigration front, there are 10 provinces doing battle to attract francophone immigrants in an effort to increase

C'est vraiment par ce moyen qu'arrivent la plupart des immigrants de langue française au Manitoba.

**Le président :** Merci de cette précision.

**La sénatrice Moncion :** Ma première question concerne justement les programmes touchant les candidats municipaux. Ceux qui font partie du projet pilote sont avantagés dans le choix des personnes ou des municipalités où les gens vont s'établir. Je comprends ce que veut dire la sénatrice Clement quand elle mentionne que Cornwall n'a pas été choisie, mais que Hawkesbury l'a été. Donc, lorsque vous faites partie de ces programmes, il y a un avantage certain dans le fait d'être reconnu comme premier choix de municipalité où l'on va diriger les immigrants.

**M. Doumbia :** Pour le Nouveau-Brunswick, je ne pourrais pas vous dire s'il y a un avantage compétitif pour la région qui a pu bénéficier du programme, mais il est certain que la région a pu recevoir les ressources nécessaires pour faciliter l'accueil de ces immigrants dans sa région et faire les liens nécessaires avec la communauté.

Il y a donc beaucoup plus de ressources qui favorisent justement tout le processus de démystification pour les arrivants qui viennent s'installer au pays.

Il est évident que, dans la publicité, on peut affirmer que la région tire un avantage du fait qu'elle a été choisie pour faire partie du programme, et c'est un avantage que d'autres régions n'ont pas. Cela aide les immigrants à faire un choix entre un endroit et un autre.

**La sénatrice Moncion :** Madame Girard?

**Mme Girard :** Du côté du Manitoba, aucun de nos membres n'a fait partie du projet pilote, donc je n'ai pas nécessairement de données relatives à cette question.

**La sénatrice Moncion :** D'accord. J'ai une sous-question qui a justement trait au fait qu'il y a des municipalités qui sont choisies. Ces municipalités ont accès à des fonds qui leur permettent de mettre les infrastructures en place pour offrir un meilleur accueil aux immigrants et mieux les intégrer dans les communautés. Il y a donc un avantage important à faire partie de ce programme.

Je crois que cette initiative devrait être étendue à toutes les municipalités canadiennes, afin que des fonds soient disponibles un peu partout pour faciliter l'immigration.

Je sais que le ministre de l'Immigration a reçu le mandat d'aller de l'avant avec ce programme.

Ma question touche le bassin de candidats potentiels. En ce qui concerne l'immigration francophone, il y a 10 provinces qui se battent pour recevoir des immigrants francophones, afin

the demographic weight of francophones in each of the provinces.

What's your involvement in selecting people who come in Canada? Are you consulted to determine who will go to the respective provinces? If so, at what stage do you come into the picture?

Could you give some further explanations about the program as it relates to the Department of Immigration in Ottawa.

**Ms. Girard:** Thank you for your question. For Manitoba, as I was explaining earlier, we work with the province for everything related to the Manitoba Provincial Nominee Program. There is consultation and the CDEM is responsible for choosing immigration candidates.

You might expect French-speaking immigrants to automatically choose Quebec, but every year, the CDEM ends up with an enormous pool of immigration applicants. We don't have the resources needed to process every one of these files or to welcome them to Manitoba for an exploratory visit.

We don't have any trouble attracting people who want to come here. The problem is getting the resources needed to manage and then host the pool of prospective applicants.

However, as I was saying, Manitoba's bilingual municipalities would like to have more autonomy in selecting their immigrants. The Municipal Nominee Program is certainly one that will be closely watched once it is rolled out.

What we are worried about is the level of bureaucracy involved in administering a program like that. What would be the most straightforward way of achieving this autonomy with respect to our immigration? Do we need more autonomy from the province to administer the Manitoba Provincial Nominee Program? Or can it operate through the Municipal Nominee Program? Or a combination of both?

That's our current thinking on this. I'm pleased to hear that the minister will be going ahead with this program, because we are really interested in it.

**Mr. Doumbia:** I'd say that the federal minister has not had any direct consultations with the New Brunswick members.

The organization with which we have been most closely in touch, and which has been reaching out to us, is probably the Réseau de développement économique et d'employabilité, RDÉE Canada, which has been involved in some exploratory recruitment missions. The only time municipalities can see newcomers is during the exploratory visits, when the

d'augmenter le poids démographique des francophones dans chacune des provinces.

Quelle est votre implication dans le choix des personnes qui arrivent au pays? Êtes-vous consultés pour déterminer qui ira dans vos provinces respectives? Si vous êtes consultés, à quel moment l'êtes-vous?

J'aimerais que vous nous expliquiez un peu mieux le programme par rapport au ministère de l'Immigration à Ottawa.

**Mme Girard :** Merci de votre question. En ce qui concerne le Manitoba, comme je l'expliquais plus tôt, nous travaillons en collaboration avec la province pour tout ce qui touche le Programme Candidats du Manitoba. Il y a donc une consultation qui se fait et le CDEM a la responsabilité de choisir les candidats à l'immigration.

On peut penser que les immigrants de langue française vont choisir le Québec d'emblée, mais chaque année, le CDEM se retrouve avec une énorme banque de candidats à l'immigration. Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour traiter le dossier de chacune de ces personnes et les accueillir au Manitoba pour une visite exploratoire.

On n'a pas de difficulté à attirer des gens qui veulent venir chez nous. Le problème, c'est d'avoir les ressources nécessaires pour gérer la banque de candidats et les accueillir par la suite.

Cela dit, comme je le mentionnais, les municipalités bilingues du Manitoba souhaitent avoir davantage d'autonomie quant à la sélection de leurs immigrants. Le Programme Candidats des municipalités est certainement un programme qui sera examiné attentivement lorsqu'il sera déployé.

La crainte que nous avons implique la bureaucratie qui vient avec l'administration d'un tel programme. Qu'est-ce qui serait le plus simple dans le fait d'obtenir cette autonomie sur notre immigration? Est-ce qu'il faudrait obtenir davantage d'autonomie auprès de la province pour administrer le Programme Candidats du Manitoba? Ou est-ce que cela peut se passer au moyen du Programme Candidats des municipalités? Ou un mélange des deux?

C'est là où nous en sommes dans nos réflexions. Je suis heureuse d'apprendre que le ministre ira de l'avant avec ce programme, parce que nous nous y intéressons énormément.

**M. Doumbia :** Je vous dirais que le ministre fédéral ne fait pas de consultation directe avec les membres au Nouveau-Brunswick.

L'organisme qui est le plus proche de nous et qui nous sollicite, c'est probablement le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada), qui participe à des missions exploratoires quand il s'agit de la question du recrutement. Le seul moment où une municipalité peut voir de nouveaux arrivants, c'est lors des visites exploratoires, quand les

partnerships that have been established with a number of reception centres or people in the community receive these newcomers and direct them to the municipality so that they can learn about the various services available. Apart from that, there are no links; there are only dotted lines between the municipalities and the federal government — meaning IRCC — in this area.

**Ms. Girard:** More specifically, for the promotion and recruitment process, the CDEM, the Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities, attends Destination Canada job fairs. The CDEM always advises the province and makes sure that it provides the best possible promotion vis-à-vis potential French-speaking immigrants.

**The Chair:** Thank you very much. It's now my turn to ask a few questions, because I don't see any more questions coming from my colleagues.

As you no doubt know already, the mandate of the Minister of Immigration, Refugees and Citizenship states that he must implement an ambitious national francophone immigration strategy. By hearing what you and the witnesses have had to say over the past few meetings, we have clearly learned that there are numerous immigration stakeholders at various levels. Some have recommended decentralizing or regionalizing immigration.

I'd like to hear what you, as municipalities, have to say about collaboration with other local and regional partners. Should this national strategy really promote regional sharing? In other words, and perhaps this is already happening, should there be funding to promote the coordination of immigration in the regions, with due regard to the particular features of the regions and partners directly affected? My limited experience in New Brunswick tells me that the players often work in silos. I don't know what your point of view is on this, or how the department might help you be more strategically coordinated with your regional and local partners. That's a question for everyone.

**Mr. Doumbia:** You are absolutely right, senator. As you pointed out, there are many players in the immigration sector, whether reception centres, rights organizations and all kinds of others trying to obtain funding to attract immigrants. I'd say that collaboration is a key factor in all of that. I don't think that a single program that could bring all these stakeholders together exists yet. They could perhaps gravitate around the municipalities to tell them that they want to work in the field of immigration and advise them about what the municipalities and communities need to receive immigrants.

partenariats établis avec certains centres d'accueil ou avec des personnes dans la communauté recevant ces nouveaux arrivants les dirigeant vers la municipalité, pour qu'ils puissent prendre connaissance des différents services offerts. À part cela, il n'y a vraiment pas de liens; il s'agit plutôt de traits pointillés qui existent entre les municipalités et le gouvernement fédéral — soit IRCC — à cet effet.

**Mme Girard :** Pour faire une précision, dans le processus en matière de promotion et de recrutement, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) participe aux salons de Destination Canada. Le CDEM accompagne toujours la province et s'assure de faire la meilleure promotion possible auprès des immigrants potentiels d'expression française.

**Le président :** Merci beaucoup. À mon tour de poser quelques questions, puisque je ne vois plus de questions de la part de mes collègues.

Comme vous le savez sans doute, le mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté stipule qu'il doit mettre en œuvre une stratégie nationale ambitieuse en matière d'immigration francophone. En vous écoutant et en écoutant les témoins que nous avons accueillis au cours des dernières séances, on a pu constater qu'il y a beaucoup de joueurs en immigration à divers échelons. Certains ont recommandé de décentraliser ou de régionaliser l'immigration.

À titre de municipalités, j'aimerais vous entendre sur la collaboration avec les autres partenaires locaux et régionaux. Est-ce qu'en fait, cette stratégie nationale devrait favoriser une mise en commun sur le plan régional? En d'autres mots, et peut-être que cela existe déjà, est-ce qu'il devrait y avoir du financement pour favoriser la coordination de l'immigration dans les régions, en tenant compte des particularités des régions et des partenaires qui sont directement touchés? Ma petite expérience au Nouveau-Brunswick me dit que les joueurs travaillent souvent en silo. Je ne sais pas quel est votre point de vue à cet effet, et comment le ministère pourrait vous aider à être plus stratégiquement coordonnés avec vos partenaires à l'échelle régionale et locale. La question s'adresse à tous.

**M. Doumbia :** Monsieur le sénateur, vous avez totalement raison. Comme vous l'avez dit, il y a beaucoup de joueurs dans le secteur de l'immigration, que ce soit des centres d'accueil, des organismes de défense et bien d'autres qui tentent justement d'obtenir du financement pour que les immigrants adhèrent à leur cause. Je vous dirais que la collaboration est un élément clé dans tout cela. Je ne pense pas qu'un programme qui permettrait de mettre tous ces joueurs en commun existe encore. Peut-être graviteraient-ils autour des municipalités, pour leur dire qu'ils veulent travailler dans le domaine de l'immigration et les

As an institution, how can you play a role to help us meet our needs? It doesn't matter in the end if it's the Municipal Nominee Program, but let's say that if we are talking about an organization that defends the rights of francophones, it would want to have francophone immigrants because that would increase its leverage with governments. Each of them has a role or a mission with respect to newcomers. Because newcomers come to settle in municipalities, we have a unifying role to play in getting the stakeholders to meet the actual needs in our communities; after that, other needs could be addressed on behalf of the other organizations in the community.

**Ms. Girard:** Your conclusions seem to be relevant and interesting. The regionalization of immigration is inevitable and something the Association of Manitoba Bilingual Municipalities, the AMBM, is working towards.

Municipalities are the level of government and the democratic institutions that are closest to citizens. They have this profile because they are democratically elected organizations with their own leadership. They are accustomed to bringing other organizations together. In Manitoba, it's obvious everywhere that they can only take action by relying on complementary key players in the immigration continuum. The AMBM is already involved in the Rivière-Seine Welcoming Francophone Community as a municipal partner. I think that what you said, Mr. Chair, is highly relevant to the success of regional francophone immigration, at least in the province of Manitoba.

**The Chair:** Is funding the main obstacle, or are there additional factors that make it more difficult to work collaboratively with others?

**Ms. Girard:** In most rural bilingual municipalities, we are just beginning. We are starting from scratch, and an enormous amount of organization is required to structure everything, including financial and human resources. One of the things we are planning is to have decentralized human resources. We also intend to have satellite regional offices. Our municipalities are small, and for them, it's a daunting task. They therefore need a structure that will help them build partnerships. Private-sector partners need to be found, for housing, connectivity, the internet and all that. We'll be like orchestra conductors; we are talking about resources, but at several different levels.

conseiller sur ce dont les municipalités et les communautés ont besoin pour accueillir des immigrants.

En tant qu'institution, comment pouvez-vous jouer un rôle pour nous aider à combler nos besoins? Peu importe qu'il s'agisse ou non du Programme de candidats municipaux, ultimement, si je prends l'exemple d'un organisme voué à la défense des droits des francophones, celui-ci voudra avoir des immigrants francophones parce que cela augmente le poids de ses revendications auprès des gouvernements. Chacun a un rôle ou une mission auprès des nouveaux arrivants. Puisque c'est dans les municipalités que les nouveaux arrivants viennent s'établir, nous avons un rôle fédérateur à jouer pour amener les joueurs à satisfaire en premier lieu des besoins qui sont propres à nos communautés; ensuite, il faut combler d'autres besoins dans les autres organismes de la communauté.

**Mme Girard :** Vos conclusions semblent fort pertinentes et intéressantes. La régionalisation de l'immigration est incontournable et fait partie des grandes visées de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

Les municipalités sont l'ordre de gouvernement et les institutions démocratiques qui sont les plus proches du citoyen. Elles ont cette aura parce qu'elles sont des organisations démocratiquement élues, avec un leadership qui est le leur. Elles sont habituées à fédérer d'autres organisations. Du côté du Manitoba, c'est écrit un peu partout qu'elles ne peuvent se déployer qu'en comptant sur la complémentarité des joueurs clés du continuum en immigration. L'AMBM fait déjà partie de la communauté francophone accueillante de la Rivière-Seine comme partenaire municipal. Je pense que votre affirmation de tout à l'heure, monsieur le président, était fort pertinente pour ce qui est de réussir une immigration francophone et régionale, du moins dans la province du Manitoba.

**Le président :** Est-ce que le financement est le principal frein, ou y a-t-il d'autres facteurs qui font que c'est plus difficile de travailler en collaboration et en concertation?

**Mme Girard :** Nous en sommes au début dans la plupart des municipalités bilingues rurales. Le fait est que tout est à bâtir, ce qu'il faut mettre en place est énorme, y compris les ressources financières et les ressources humaines. L'une des choses que nous préconisons, c'est d'avoir des ressources humaines décentralisées. Nous envisageons d'avoir des bureaux satellites à l'échelle régionale. Nos municipalités sont de petite taille, donc c'est comme si elles avaient une montagne devant elles. Il s'agit donc d'avoir une structure qui peut les accompagner dans l'établissement de partenariats. Il faut aller chercher des partenaires du secteur privé; je pense au logement, à la

**Mr. Doumbia:** To expand upon this, it's true that human and financial resources are an issue. Ultimately, if we want to be taken seriously, resources are required to go out and meet people, and have discussions with companies and the community to develop partnerships. Without resources, if the burden is shouldered entirely by municipalities, that creates pressure on their existing resources, and even more so for rural municipalities. As you pointed out, financial resources could definitely provide support.

**The Chair:** Thank you very much. I'm now going to give the floor to Senator Dagenais, who will no doubt be asking the final question at this meeting, which will be ending soon.

**Senator Dagenais:** I have a question for Ms. Girard on a specific matter. We know that Ottawa has set francophone immigration percentage targets, but that these are not necessarily consistent with circumstances in the country's provinces.

Are francophone immigrants in Manitoba who decide to settle in a municipality that has a francophone community being told, no matter what the city in question might be, that they can receive municipal services in French and in fact live in French? If you have noticed any shortcomings, where might these be and how can we deal with them? I know that this is not an easy question, but I'm asking it anyway.

**Ms. Girard:** Thank you for the question. The straightforward answer is no, but I need to qualify my answer. Manitoba's bilingual municipalities are mostly anglophone.

More than anything else, they are anglophone municipalities that have decided to acknowledge the French fact and their own francophone populations, and to do their utmost to provide municipal services in both official languages. Is it perfect? No. Is it running at 100%? No. One of the major issues the AMBM is dealing with is coaching these municipalities on how to gradually increase the provision of municipal services in both official languages. We are currently working on a municipal services maturity model accompanied by a draft resolution and an action plan for each municipality for the coming year. Each municipality will compare its performance in terms of several specific points listed in the maturity model and establish a time horizon for itself.

The AMBM is implementing this model so that progress can be made, in the expectation that within five years, we will be light years ahead of where we are now.

connectivité, à Internet et à tout cela. Il s'agit donc d'être des chefs d'orchestre, si l'on veut; oui, on parle de ressources, mais à plusieurs niveaux.

**M. Doumbia :** Si je peux renchérir, effectivement, les ressources humaines et financières sont un enjeu. Ultimement, si on veut avoir cette aura, il faut des ressources pour aller rencontrer ces personnes et pour avoir des discussions avec les entreprises et la communauté pour créer ces partenariats. Sans ressources, si on met le fardeau uniquement sur les épaules de la municipalité, cela crée une pression sur les ressources qui existent déjà dans nos municipalités, et encore plus dans les municipalités rurales. Comme vous l'avez dit, les ressources financières pourraient être un outil d'accompagnement.

**Le président :** Merci beaucoup. Je vais maintenant donner la parole au sénateur Dagenais, qui posera sans doute la dernière question de cette séance qui prendra fin bientôt.

**Le sénateur Dagenais :** Je vais revenir sur un sujet particulier auprès de Mme Girard. On sait qu'Ottawa a fixé des objectifs en pourcentage d'immigration francophone, mais ces objectifs ne sont pas nécessairement en relation avec les particularités provinciales du pays.

Au Manitoba, les immigrants francophones qui choisissent de s'établir dans une municipalité qui compte une communauté francophone sont-ils assurés, peu importe la ville, d'obtenir des services municipaux en français pour qu'ils puissent vivre en français? Si vous avez observé des lacunes, où se trouvent-elles et comment peut-on résoudre la situation? Je sais que ce n'est pas une question facile, mais je vous la pose quand même.

**Mme Girard :** Je vous remercie de la question. La réponse simple est non. Maintenant, je vais nuancer ma réponse. Les municipalités bilingues du Manitoba sont, avant tout, des municipalités anglophones.

Elles sont avant tout des municipalités anglophones qui ont décidé d'être sensibles au fait français et à leur population francophone et qui ont l'objectif de déployer le plus possible de services municipaux dans les deux langues officielles. Est-ce parfait? Non. Est-ce que cela fonctionne à 100 %? Non. L'un des grands dossiers de l'AMBM est d'ailleurs d'accompagner ces municipalités dans l'augmentation constante de cette prestation de services municipaux dans les deux langues officielles. Présentement, nous travaillons sur un modèle de maturité de services municipaux avec un projet de résolution et un plan d'action pour chacune des municipalités pour l'année à venir. Chacune des municipalités se comparera à elle-même sur plusieurs points spécifiques qui figurent dans le modèle de maturité et se donnera un horizon de temps.

L'AMBM met ce modèle en place pour pouvoir permettre de cheminer, afin que, dans cinq ans, espérons-le, nous soyons à des années-lumière de l'endroit où nous nous trouvons actuellement.

Some municipalities are more advanced than others. The Association of Manitoba Bilingual Municipalities has also been providing translation services for at least 15 years. Many of the municipal documents are translated immediately. Most of our members have the minutes of their municipal council meetings translated and made available in both official languages. There is still a great deal to be done, and that's why we provide coaching and assistance on service delivery. That's where things stand with us at the moment. We are moving forward slowly but steadily.

**The Chair:** Ms. Girard, Ms. Barclay, and Mr. Doumbia, thank you very much for your comments and your clear answers to our questions. In particular, I'd like to thank you for the work you are doing in your regions to ensure that francophone immigration is included among your strategies. We thank you wholeheartedly for your evidence today.

Dear colleagues, thank you for being here. I would ask the members of the steering committee to remain online, because we're going to hold a meeting afterwards. As you know, we are going to begin our preliminary study of Bill C-13; the steering committee is therefore going to meet in order to come up with a suggested program for the committee members.

On that note, thank you very much. I wish you a pleasant evening and look forward to seeing you again soon.

(The committee adjourned.)

Certaines municipalités sont plus avancées que d'autres. L'Association des municipalités bilingues du Manitoba, depuis au moins 15 ans, offre également des services de traduction. Beaucoup de documents des municipalités sont traduits instantanément. La plupart de nos membres ont les procès-verbaux des séances des conseils municipaux traduits et disponibles dans les deux langues officielles. Il y a encore beaucoup à faire, donc nous assurons cet accompagnement pour offrir davantage sur le plan de la prestation de services. C'est donc là où nous en sommes. Nous sommes toujours en progression, lentement, mais sûrement.

**Le président :** Madame Girard, madame Barclay, monsieur Doumbia, merci beaucoup de vos interventions et de vos réponses claires à nos questions. Surtout, merci pour le travail que vous faites dans vos régions pour assurer que l'immigration francophone fait partie des stratégies. Nous vous remercions énormément de vos témoignages aujourd'hui.

Chers collègues, je vous remercie d'avoir été là. Je demande aux membres du comité directeur de rester en ligne, puisque nous tiendrons une réunion par la suite. Comme vous le savez, nous allons entreprendre notre étude préalable du projet de loi C-13; le comité directeur va donc se réunir pour proposer une programmation aux membres du comité.

Sur ce, merci beaucoup, bonne fin de journée à tous et à bientôt.

(La séance est levée.)

---